



Groupe Berkem

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 39.791.306,25 euros

Siège social : 20 rue Jean Duvert – 33290 Blanquefort

820 941 490 RCS Bordeaux

RAPPORT SEMESTRIEL

30 juin 2022

Sommaire

1	ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION	3
1 1	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
1 2	COMITES	3
1 3	DIRECTION	3
2	RAPPORT SEMESTRIEL d'ACTIVITE	4
2 1	VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE GROUPE BERKEM	4
2 2	ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI)	8
2 3	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	8
3	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30 juin 2022	9
4	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	41
5	Informations générales	42
5 1	CARNET DE L'ACTIONNAIRE	42
5 2	CONTACT	42

1 ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

1 | 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent rapport semestriel, la composition du Conseil d'administration de la Société est la suivante :

Président du Conseil d'administration	Olivier FAHY
Administrateurs	Stanislas FAHY Thierry LAMBERT (administrateur indépendant) Alessandro BASCELLI (administrateur indépendant) Michael WOOD (administrateur indépendant) Karen LE CANNU (administrateur indépendant)

1 | 2 COMITES

Le Conseil d'administration a mis en place, le 8 avril 2021, un comité d'audit pour une durée illimitée. A la date du présent rapport semestriel, la composition du comité d'audit de la Société est la suivante :

Président du Comité d'audit	Thierry LAMBERT
Membre	Stanislas FAHY

La mission du Comité d'audit est, avec indépendance par rapport aux dirigeants de la Société, d'assister le Conseil d'administration à veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la qualité et à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les Commissaires aux comptes de leur mission. À ce titre, le Comité d'audit émet des avis, propositions et recommandations au Conseil d'administration.

A la date du présent rapport semestriel, la Société n'envisage pas de mettre en place d'autres comités spécialisés.

1 | 3 DIRECTION

Directeur Général	Olivier FAHY
Secrétaire Général	Sabine DEJEAN-LAFOREST
Directeur Administratif et Financier	Anthony LABRUGNAS

Directeur R&D, Réglementation Produits finis	Laurent CUBIZOLLES
Responsable des Ressources, Travaux Neufs, Maintenance, Informatique Achats et Veille Technologique	Franck ADINE
Directeur Industriel	Cédric ROUBERTIE
Responsable du service R&D, Réglementations et Relations Institutionnelles	Daouïa MESSAOUDI
Directeur Commercial Groupe	Eric MOUSSU
Responsable Communication	Christelle CORDARO

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2 | 1 VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE GROUPE BERKEM

2.1.1 Description des faits marquants et de l'activité de Groupe Berkem pendant le premier semestre de l'exercice 2022

2.1.1.1 Situation et activité de la Société au cours du semestre écoulé

Gamme "Naturalglyp 100 S"

Le 28 mars 2022, la Société a annoncé le lancement de sa gamme de résines alkydes, 100% biosourcées à destination du marché de la peinture Bâtiment "Naturalglyp 100 S".

Groupe Berkem déploie son savoir-faire industriel et son innovation au travers de ses deux expertises historiques : l'extraction végétale et la formulation. C'est au sein de ce deuxième métier que Lixol, filiale du Groupe Berkem depuis son acquisition en 2016, produit et commercialise des résines alkydes, connues également sous le nom de glycérophtalique, destinées aux industries de la peinture, des vernis, des produits de traitement des bois et des encres formulées.

Groupe Berkem a investi dans le développement de son portefeuille avec pour objectif de transformer les produits existants (huiles végétales, matières premières issues de la chimie organique et solvants pétroliers) vers des produits biosourcés.

Le laboratoire de recherche et développement Lixol a œuvré à la confection d'une résine élaborée à partir de matières premières d'origine biosourcée et renouvelables, pouvant se substituer aux matières premières d'origine pétrochimiques. L'une des caractéristiques innovantes et inédites de cette résine est l'utilisation d'un solvant 100% biosourcé.

Cette nouvelle gamme biosourcée, issue de cette recherche et destinée à la formulation de peinture décorative à haut extrait sec et à faible impact environnemental, offre la même performance qu'un produit conventionnel : dureté dans le temps, bonne performance de séchage, dureté et capacité de résistance au vieillissement ...

Cette solution s'adresse aujourd'hui au marché de la peinture du bâtiment. Groupe Berkem entend étendre cette gamme écoresponsable à ses autres marchés, comme l'industrie ou l'encre d'imprimerie.

Collaboration avec Soprema

A l'issue d'une phase de R&D de plus de 30 mois, Groupe Berkem et le Groupe Soprema ont officialisé en juin leur collaboration. Elle vise à mettre sur le marché un panneau isolant PAVATEX en fibres de bois intégrant une solution antifongique biosourcée unique, développée et formulée par Groupe Berkem. Cette solution permettra d'augmenter les performances et la résistance des panneaux d'isolation face aux microorganismes, et prolonger leur durabilité. Cette collaboration une nouvelle fois l'engagement de Groupe Berkem à accompagner la transition écologique des acteurs de la construction.

Dans le cadre de son programme R&D, visant à augmenter la part de matériaux biosourcés dans ses productions, Soprema s'est rapproché de Groupe Berkem afin d'intégrer un traitement biosourcé pour la résistance aux développements de microorganismes, à faible impact environnemental, sur des gammes complètes d'isolant thermique pour le bâtiment à base de fibres de bois de marque PAVATEX.

Le Groupe Berkem a ainsi élaboré une formule fongicide (anti-moisissure) unique, intégrant un procédé de préservation d'origine végétale. Cette solution brevetée contient un extrait polyphénolique mis en œuvre dans la formulation biosourcée et permet ainsi à Soprema de proposer des panneaux en fibre de bois plus tolérants à la fois aux conditions de mise en œuvre et de durabilité. Cette nouvelle gamme d'isolants est en test depuis presque trois ans et sera disponible sur le marché d'ici le premier semestre 2023. Elle sera proposée par Soprema auprès de tous les acteurs de l'isolation des bâtiments (toitures, sols et murs).

Investissements R&D

Au cours du premier semestre 2022, des investissements ont été réalisés au sein de la filiale Lixol afin d'augmenter les capacités de production, effectives à compter de 2023. Ces investissements devront permettre de diminuer le recours à la sous-traitance, tout en impactant positivement le niveau de marge brute.

Le Groupe a également entrepris des investissements de capacité sur le site de Eurolyo, où trois nouveaux lyophilisateurs de grande capacité seront installés au cours du premier trimestre 2023.

Par ailleurs, sur son site historique de Gardonne, la création d'un nouvel atelier pour le pôle extraction végétale a débuté.

Le Groupe poursuit ses investissements en R&D. De nouveaux produits et procédés seront notamment lancés sur le second semestre 2022. Au cours du 1^{er} semestre 2022, Lixol a lancé sa gamme de résines biosourcées.

Le Groupe poursuit également le développement de ses solutions biosourcées visant à accompagner les acteurs de la chimie conventionnelle.

Enfin, le Groupe est en train de préparer le changement de son ERP, qui sera effectif à compter du second semestre 2023.

2.1.1.2 Eléments juridiques

Le premier semestre de l'année 2022 a été marqué par les événements suivants :

Lors de sa réunion du 3 mars 2022, le Conseil d'administration a fait usage de la délégation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 avril 2021 (10^{ème} Résolution), et

- décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions sous condition de présence (le "Plan 2022-1"). Le Plan 2022-1 prévoit (i) une période d'acquisition d'un an arrivant à échéance le 3 mars 2023 et (ii) une période de conservation d'un an à compter de cette date.
- décidé l'attribution, au profit des salariés de la Société, de 111.250 actions au titre du Plan 2022-1.

Cette attribution représente 0,63 % du capital social à la date du présent rapport.

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire et Extraordinaire de la Société, réunie le 3 juin 2022, a :

- décidé la mise en distribution d'un dividende de 0,06 € pour chacune des 17.685.025 actions composant le capital au 31 décembre 2021, soit un dividende global de 1.061.101,50 €, et délégué au Conseil d'administration tous pouvoirs aux fins de fixer la date de détachement et de mise en paiement dudit dividende ;
- désigné un nouvel administrateur de la Société, en la personne de Madame Karen LE CANNU, pour une durée de quatre années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- décidé de ne pas procéder au renouvellement du Commissaire aux comptes titulaire, et de désigner en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaires le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Monsieur Antoine PRIOLLAUD, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Lors de sa réunion du 3 juin 2022, le Conseil d'administration a mis en œuvre la 6^{ème} Résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société en date du 3 juin 2022, afin de procéder à la distribution du dividende de 1.061.101,50 € évoqué ci-dessus, a décidé de fixer la date du détachement du dividende au 4 juillet 2022 et sa date de mise en paiement au 6 juillet 2022.

Le 27 juin 2022, la Société a annoncé l'initiation de la couverture de son titre par Portzamparc.

2.1.2 Informations relatives au capital social

Au 30 juin 2022, le capital social de la Société s'élève à 39.791.306,25 euros et est divisé en 17.685.025 actions de 2,25 euros de nominal chacune, entièrement libérées.

Au cours du premier semestre 2022, il n'y a eu aucun changement dans la détention du capital par les actionnaires significatifs, et il n'y a eu aucune modification du capital de la Société.

Au 30 juin, la répartition du capital est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Société KENERCY	12.069.833	68,25 %	12.069.833	68,25 %
M. Stanislas FAHY	1	0,00%	1	0,00%
Public	5.615.191	31,75 %	5.615.191	31,75 %
TOTAL	17.685.025	100,00%	17.685.025	100,00%

2.1.3 Evénements postérieurs au 30 juin 2022

Le 26 juillet 2022, Groupe Berkem a annoncé le succès de la mise en place d'un financement auprès d'un pool de 6 banques françaises, ainsi que l'émission d'Obligations Relance en France. L'opération de financement se compose de la mise en place, au profit de la société Berkem Développement, filiale détenue à 100% par Groupe Berkem, d'un prêt de refinancement d'un montant total de 12 M € (comprenant deux tranches de respectivement 7,8 M € amortissable et 4,2 M€ *in fine*), d'une ligne de crédit d'investissement de 6,5 M€ (comprenant deux tranches de respectivement 4,2 M€ et 2,3 M€), d'une ligne de crédit renouvelable de 5 M€ et d'une ligne de crédit de croissance externe et 40 M€ dont 20 M€ confirmés.

Berkem Développement a également émis 6,5 M€ d'Obligations Relance.

2.1.4 Principaux facteurs de risques

A l'occasion de son introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth Paris, la Société avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter à la section 3 "Facteurs de risques" du Document d'Enregistrement, disponible sur le site internet de la Société. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ce document.

Conflit militaire en Europe

Le 24 février 2022, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine, déclenchant une crise de grande envergure. Au niveau international, les impacts économiques et financiers devraient être significatifs.

Selon la direction, la guerre en Ukraine n'a pas d'impact immédiat sur l'activité des sociétés du Groupe dans la mesure où il n'existe aucune relation avec l'Ukraine ou la Russie. Toutefois, comme anticipé, si les tensions sur les matières premières n'ont pas eu d'impact significatif sur le chiffre d'affaires du premier semestre 2022, le Groupe anticipe un impact sur le niveau de marge de certaines activités du pôle Formulation.

Risques liés à l'évolution des coûts de l'énergie

Les activités industrielles du Groupe, dont certaines sont fortement consommatrice d'énergie, pourraient être affectées par une hausse significative des prix pouvant découler de difficultés d'approvisionnement en énergies (gaz naturel, électricité par exemple) ou par la survenance de catastrophes naturelles, événements climatiques extrêmes ou de circonstances géopolitiques telles que le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Dans le contexte actuel d'accélération de l'inflation des coûts de l'énergie, le Groupe anticipe une augmentation de ses coûts d'énergie en 2022 et 2023. Cette inflation concerne le coût de l'énergie, tout particulièrement en Europe.

La capacité du Groupe à répercuter les augmentations de ces coûts à ses clients dépend, pour une grande partie, des conditions de marché ainsi que des usages commerciaux. Même en cas de répercussion par le Groupe, cette dernière ne peut qu'être répercutée que partiellement et/ou faire l'objet d'un décalage dans le temps. L'incapacité du Groupe à répercuter immédiatement et/ou intégralement l'augmentation des coûts de l'énergie à court terme pourrait avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière ou ses résultats.

2 | 2 ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI)

Les principaux éléments financiers du premier semestre de l'exercice 2022 sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2022.

2 | 3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2022, aucune convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

Groupe **berkem**[®]

GROUPE BERKEM

**COMPTES CONSOLIDES
COMPTES INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS LE 30 JUIN 2022**

GROUPE BERKEM

20 rue Jean Duvert
33290 Blanquefort

AVERTISSEMENT

Les comptes consolidés du « Groupe » relatifs aux comptes intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022, correspondent aux comptes consolidés de la société GROUPE BERKEM et de ses filiales

L'activité du groupe est du 01/01/2022 au 30/06/2022

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Bilan consolidé

	2022.06			2021.12	
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Immobilisations incorporelles	57 807	- 2 658	55 149	55 026	
<i>Dont écart d'acquisition</i>	29 693	-	29 693	29 693	
Immobilisations corporelles	38 214	- 23 040	15 175	13 472	
Immobilisations financières	306	-	306	226	
Total actif immobilisé	96 328	- 25 698	70 631	68 723	
Stocks et en-cours	9 774	- 265	9 509	7 254	
Clients et comptes rattachés	7 928	- 306	7 622	2 986	
Autres créances et comptes de régularisation	7 287	-	7 287	8 406	
Valeurs mobilières de placement	20	- 2	18	69	
Disponibilités	12 786		12 786	15 533	
Total ACTIF	134 124	- 26 271	107 853	102 971	
Capital			39 791	39 791	
Primes liées au capital			27 734	29 801	
Réserves groupe			3 031	1 883	
Réserves de conversion			-	-	
Résultat de l'exercice			1 922	141	
Autres			- 225	-	
Total capitaux propres			72 253	71 617	
Intérêts hors groupe			-	-	
Provisions			991	1 334	
Emprunts et dettes financières			20 101	19 997	
Fournisseurs et comptes rattachés			7 472	5 951	
Autres dettes et comptes de régularisations			7 037	4 073	
Total PASSIF			107 853	102 971	

Compte de résultat consolidé

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Ventes de marchandises	37	31	35
Production vendue (biens)	25 929	35 192	16 365
Production vendue (services)	2 109	3 296	1 207
Chiffre d'affaires	28 074	38 519	17 607
Productions stockée	590	902	522
Production immobilisée	1 327	1 568	323
Subventions d'exploitation	402	592	283
Transferts de charges d'exploitation	181	1 034	66
Reprises sur dépréciations et provisions	661	569	464
Autres produits	0	- 0	- 4
Achats consommés	- 13 495	- 16 359	- 7 275
Autres achats et charges externes	- 5 433	- 7 822	- 3 125
Impôts et taxes	- 372	- 730	- 348
Charges de personnel	- 6 756	- 9 862	- 4 080
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 2 081	- 3 657	- 1 422
Autres charges d'exploitation	- 211	- 285	- 87
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	2 887	4 470	2 923
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	2 887	4 470	2 923
Charges et produits financiers	- 304	- 2 417	- 826
Charges et produits exceptionnels	- 68	- 1 337	- 820
Impôt sur les bénéfices	- 596	- 558	- 394
Résultat net des entreprises intégrées	1 922	158	884
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 922	158	884
Intérêts minoritaires	-	- 17	- 78
Résultat net (part du groupe)	1 922	141	806

Etat de variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat Groupe de la période	Autres	Part groupe	Part des minoritaires	Total
Situation à l'ouverture 2021								
Variation du capital	39 791	33 271	-	-	-	73 062	-	73 062
Frais d'augmentation de capital	-	-3 469	-	-	-	-3 469	-	-3 469
Résultat	-	-	-	141	-	141	-	141
Variation de périmètre	-	-	1 883	-	-	1 883	-	1 883
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31/12/2021	39 791	29 801	1 883	141	0	71 617	0	71 617
Affectation du résultat	-	-	141	-141	-	-	-	-
Versement des dividendes	-	-	-1 061	-	-	-1 061	-	-1 061
Résultat de la période	-	-	-	1 922	-	1 922	-	1 922
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-225	-225	-	-225
Reclassement	-	-2 068	2 068	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 30/06/2022	39 791	27 734	3 031	1 922	-225	72 253	0	72 253

Tableau de flux de trésorerie

	2022.06	2021.12 (10 mois)
Résultat net total des sociétés consolidées	1 922	158
Elimination des amortissements et provisions	1 445	4 226
Elimination de la variation des impôts différés	356	- 11
Elimination des plus ou moins values de cession	195	- 164
Capacité d'autofinancement	3 919	4 209
Variation des stocks	-2 255	- 1 056
Variation des comptes clients	1 333	3 488
Variation des autres dettes et des comptes de régularisations	-1 645	- 1 905
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 567	527
Flux net généré par l'activité	1 351	4 735
Acquisition d'immobilisations	-3 460	- 3 213
Cession d'immobilisations	0	168
Cessions/acq nettes actions propres	-300	
Incidence des variations de périmètre	0	- 1 461
Flux net provenant des investissements	-3 760	- 4 506
Augmentations (réductions) de capital	0	39 353
Emissions d'emprunts	3 061	225
Remboursements d'emprunts	-3 324	- 24 413
Flux net provenant du financement	- 263	15 165
Variation de trésorerie	-2 672	15 395
Trésorerie d'ouverture	15 395	-
Trésorerie de clôture	12 723	15 395

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. Faits marquants de l'exercice

- INTEGRATION FISCALE

Le groupe d'intégration fiscale dont la société BERKEM DEVELOPPEMENT était la tête de groupe a pris fin le 31 décembre 2021. Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été constitué à compter du 1er janvier 2022. La société tête de groupe de ce nouveau groupe est la société GROUPE BERKEM, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 941 490. Les sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale sont les sociétés ADKALIS, BERKEM, BERKEM DEVELOPPEMENT, EUROLYO et LIXOL.

- CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité a été confié à TP ICAP (Europe) en janvier 2022 et porte sur les actions de la société GROUPE BERKEM (FR00140069V2 – ALKEM FP). Au 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 23 503 titres ;
- 75 319,46 € en espèces.

En consolidation, ces titres d'autocontrôle ont été annulés conformément au règlement ANC 2020-01. Cette annulation entraîne une diminution des capitaux propres de 225 K€.

- INDEMNITÉ D'ASSURANCE

La société LIXOL avait perçu 200 000 € de l'assureur GENERALI en 2021 au titre de la perte d'exploitation subie sur l'exercice. Le solde de cette indemnisation a été encaissé en février 2022 pour un montant de 677 459 €. Cette somme avait été provisionnée à la clôture 2021 en tant que produit à recevoir.

- PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT

BERKEM DEVELOPPEMENT : Le solde du prêt garanti par l'État sollicité et obtenu en 2020, dans le cadre des mesures visant à lutter contre les effets de la pandémie de COVID-19, pour un montant de 500 000 €, a été remboursé en totalité en avril 2022. Le capital restant dû à la clôture 2021 était de 250 212 €.

BERKEM SAS : Les prêts garantis par l'État sollicités et obtenus en 2020, dans le cadre des mesures visant à lutter contre les effets de la pandémie de COVID-19, pour un montant de 600 000 € (Banque Populaire) et 500 000 € (Crédit Coopératif), ont été remboursés en totalité en avril 2022.

ADKALIS : Le prêt garanti par l'État sollicité et obtenu en 2020, dans le cadre des mesures visant à lutter contre les effets de la pandémie de COVID-19, pour un montant de 600 000 €, a été remboursé en totalité en avril 2022.

LIXOL : Le prêt garanti par l'État sollicité et obtenu en 2020, dans le cadre des mesures visant à lutter contre les effets de la pandémie de COVID-19, pour un montant de 500 000 €, a été remboursé en totalité en avril 2022.

2. Référentiels et modalités

2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BERKEM sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables sont appliquées. Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous :

- Prudence ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Continuité de l'exploitation.

Pour les comptes consolidés, le groupe applique les méthodes obligatoires et de références prévues dans le cadre du règlement ANC 2020 -01 et notamment :

- L'activation des contrats de location financement ;
- L'inclusion dans le coût des actifs, des droits de mutation, honoraires et frais d'actes ;
- La comptabilisation des engagements de fin de carrière et prestations assimilées ;
- La comptabilisation immédiate en charge des frais d'établissement ;
- L'activation des frais d'émission d'emprunts.

•

2.2. Présentation et comparabilité des comptes

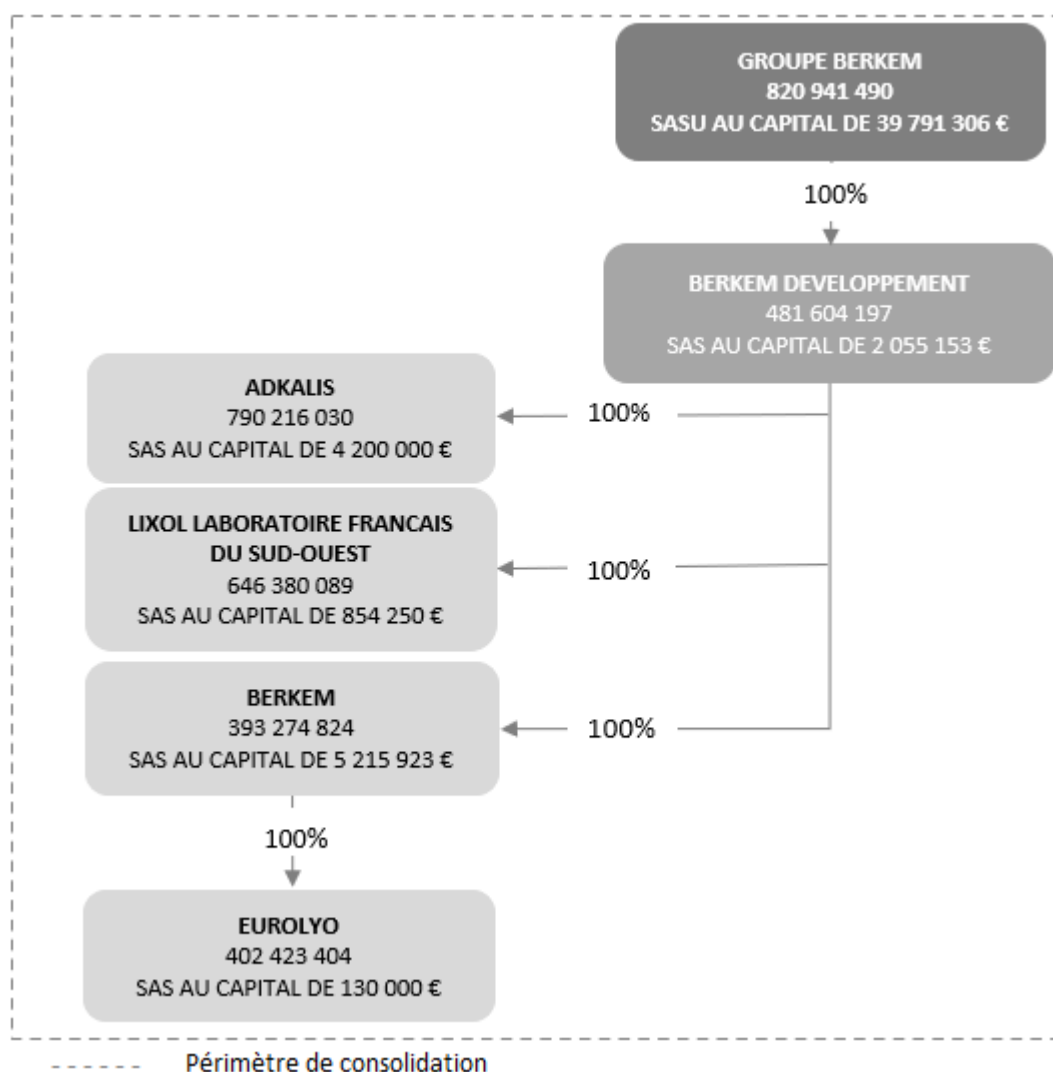
- Les états financiers consolidés sont présentés en K€. L'euro est la monnaie fonctionnelle de la société tête de groupe BERKEM.
-
- La situation au 30 juin 2022 est d'une durée de 6 mois. Les éléments de résultat utilisés pour la préparation des comptes couvrent la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022.
-

2.3. Modalités de consolidation

- Les comptes consolidés ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour rendre compte des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances analogues.
-

2.3.1. Présentation du périmètre consolidé

- Le 8 mars 2021, la société Groupe Berkem est entrée au capital de la société BERKEM DEVELOPPEMENT devenant ainsi la société mère du groupe BERKEM.



2.3.2. Méthode de consolidation

La société Groupe BERKEM est la société mère du groupe BERKEM. L'ensemble des sociétés est contrôlé à ce jour exclusivement par la société Groupe BERKEM. Les entités contrôlées sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Unités	2022.06		
	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation
SAS GROUPE BERKEM			Société mère
SAS BERKEM DEVELOPPEMENT	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS BERKEM	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS ADKALIS	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS EUROLYO	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS LIXOL LABORATOIRE FRANCAIS DU SUD-OUEST	100,00 %	100,00 %	Intégration globale

2.3.3. Ecart d'acquisition et fonds de commerce

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

-

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

-

Les fonds commerciaux, pour lesquels les éléments identifiables ont été comptabilisés séparément, sont assimilés à des écarts d'acquisition en consolidation, lorsqu'ils ne répondent pas aux critères d'identification établis par le règlement ANC 2020 - 01.

Les écarts d'acquisition positifs sont présentés à l'actif immobilisé en « Ecart d'acquisition ».

Test de dépréciation

À la date de prise de contrôle, tout excédent entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net identifiable de la société acquise donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont considérés comme ayant une durée d'utilisation non limitée.

Ainsi, conformément à l'ANC 2015-06, ils ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou si un indice de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, l'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe a reconnu les UGT Formulation et Extraction.

Les modalités des tests de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie sont détaillées dans la note 3.1.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé sur la ligne « dotation aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition », après le résultat net des sociétés intégrées. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisitions ne sont pas réversibles.

2.4. Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1. Jugement et estimations de la direction du groupe

La préparation des états financiers nécessite, de la part de la direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement l'appréciation de la valeur des actifs immobilisés, notamment les éléments incorporels (écarts d'acquisition, fonds de commerce, frais de recherche et développement activés) et des actifs d'exploitation (impôts différés actifs par exemple).

2.4.2. Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Il s'agit pour l'essentiel en France des contrats de crédit-bail, de location longue durée ou de location avec option d'achat sur des véhicules. Les biens acquis en application de ces contrats sont immobilisés. Le passif correspondant au capital restant dû, est inscrit en dette financière.

Les immobilisations sont amorties, sauf exception, selon les durées d'amortissement retenues par le groupe.

Mais, en pratique, pour les locations de véhicules, les valeurs résiduelles sur les matériels sont très faibles (souvent \leq à 1% de la valeur d'origine) et les biens d'une durée de vie réelle proche de la durée du contrat. Aussi, les durées d'amortissement sont souvent ajustées à la durée des contrats.

La redevance locative est retraitée en dotations aux amortissements et en charges financières :

	30/06/2022 (6 mois)
Annulation des redevances de loyers	369
- Comptabilisation de charges financières	- 44
- Dotations aux amortissements	- 270
Impact sur le résultat	55

2.4.3. Etats fiscalité différée

Conformément aux prescriptions de l'ANC 2020 - 01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs,
- De déficits reportables.

Le taux d'impôt au 30/06/2022 est de 25%.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. Conformément au règlement ANC 2020 – 01, les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement. Les IDA sur déficit représentent 554 K€ au 30/06/2022 et se décomposent comme suit :
 - Berkem Développement : 139 K€
 - SAS Berkem : 367 k€
 - Lixol : 48 k€

2.4.4. Affacturage

Les opérations comptabilisées avec le factor font ressortir au 30 juin 2022, une créance de 602 K€, correspondant aux sommes retenues au titre du fonds de garantie, des réserves de BFA et compte de rechargement.

Cette créance se décompose de la manière suivante :

- Adkalis : 168 K€
- Berkem SAS : 68 K€
- Eurolyo : 33 K€
- Lixol : 333 K€

Par ailleurs, le montant total des créances cédées au 30 juin 2022 et non recouvrées est de 5 850 K€. En application du règlement ANC 2020-01, le Groupe enregistrant ses opérations de cessions de créances en diminution du solde des créances, ce montant n'apparaît pas au bilan au 30 juin 2022.

2.4.5. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

- L'ensemble de ces coûts est provisionné et pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés pour les structures du groupe concernées par des engagements de ce type et dont la valorisation peut être considérée comme significative.

La méthode utilisée par le groupe est prospective. Elle tient compte des engagements externalisés par la société BERKEM dans le cadre d'un contrat d'assurance IFC, pour un montant de 79 K€. La provision est de 710 K€ au 30 juin 2022. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses utilisées			
Taux d'actualisation	Iboxx corporate AA10+	30/06/2021	0,79%
		31/12/2021	0,98%
		30/06/2022	3,22%
Age départ en retraite	67ans cadre et non cadre		
Tx progression salaire	2% constant (cadre et non cadre)		
Tx de rotation personnel	1% cadre		
	5% non cadre		
Convention collective	Chimie		
Départ à l'initiative du salarié			
Table de mortalité	TG 05		

2.4.6 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte d'événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

2.4.7 Pertes de valeur (applicable aux immobilisations incorporelles et corporelles)

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé. Les écarts d'acquisition sont testés une fois par an en fin d'année, par le groupe.

3. Compléments d'information relatifs au bilan

3.1. Immobilisations incorporelles

	2021.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2022.06	
Frais de recherche	2 627	-	-	-	-	2 627	
Concessions, brevets & droits similaires	2 600	72	-	-	-	2 672	
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	
Marque	3 600	-	-	-	-	3 600	
Clientèle	18 400	-	-	-	-	18 400	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	
Immo. incorporelles en cours	-	691	-	-	125	815	
Total immobilisations incorporelles	27 227	763	-	-	125	28 115	
Amt/Dép. frais de rech.	-	975	-	-	186	-	1 161
Concessions, brevets & droits similaires	-	168	-	-	118	-	286
Amt/Dép. clientèle	-	751	-	-	460	-	1 211
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Total amortissements et provisions	-	1 895	-	-	764	-	2 658
Total valeur nette	25 333	763	-	-	764	125	25 456

Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de développements et de recherches, de logiciels, de brevets, de marques, de relations clientèles et d'écarts d'acquisition. Les méthodes et durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) : 10 ans en linéaire ;
- Frais de développement : 5 ans en linéaire ;
- Logiciels : de 3 à 5 ans en linéaire
- Brevets : de 10 à 20 ans en linéaire ;
- Relation client : 20 ans en linéaire.

- Ecarts d'acquisition

	2021.12	Entrées de périmètre	Affectation du PPA	Dotations de l'exercice	2022.06
BERKEM DEVELOPPEMENT	27 972				27 972
BERKEM SAS	1 721				1 721
Total écarts d'acquisition	29 693	0	0	-	29 693
Total amortissements	-	0	-	-	-
Total valeur nette	29 693	0	0	-	29 693

Test de dépréciation

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé. Les écarts d'acquisition sont testés une fois par an en fin d'année, par le groupe.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur valeur historique d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée normale d'utilisation des biens. Selon leur nature :

- Gros œuvre : 10 à 40 ans ;
- Agencements lourds : 4 à 30 ans ;
- Aménagements usuels, mobiliers et décoration : 5 ans ;
- Matériel informatique : 2 à 5 ans ;
- Véhicules : 3 à 5 ans.

	2021.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2022.06
Terrains	982	-	-		-	982
Constructions	12 303	110	-		74	12 487
Installations techniques, matériel & outillage	16 176	352	-		11	16 538
Installations techniques, matériel & outillage en crédit-bail	2 079	54	-		-	2 133
Matériel de bureau	138	5	-		98	241
Matériel de transport	989	425	-		-	1 413
Matériel informatique	525	30	-		-	555
Autres immobilisations corporelles	949	32	-		-	981
Immobilisations corporelles en cours	1 243	1 192	-		307	2 129

Avances et acomptes s/immo. corp.	102	654	-	-	756
Total immobilisations corporelles	35 487	2 852	-	-	125 38 214
Terrains	- 172	-	-	7	- 180
Constructions	- 7 684	-	-	269	11 - 7 942
Installations techniques, matériel & outillage	- 12 030	-	-	422	- - 12 452
Installations techniques, matériel & outillage Crédit-Bail	- 466	-	-	154	- - 620
Matériel de bureau	- 10	-	-	5	- 11 - 26
Matériel de transport	- 669	-	-	122	- - 790
Matériel informatique	- 452	-	-	23	- - 475
Autres immobilisations corporelles	- 531	-	-	23	- - 555
Total amortissements et provisions	- 22 015	-	-	1 024	- - 23 040
Total valeur nette	13 472	2 852	-	- 1 024	- 125 15 175

3.3. Immobilisations financières

	2021.12	Acquisitions	Cessions	Reclassements	2022.06
Prêts, cautionnements et autres créances	212	1	-	75	288
Titres immobilisés	13	200	-195	-	18
Total immobilisations financières	226	201	-195	75	306
Total dépréciations immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total valeur nette	226	201	-195	75	306

Les immobilisations financières comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

3.4. Stocks

	2022.06		
	Brut	Provision	Net
Matières premières, approvisionnements	3 740	-26	3 714
Produits intermédiaires et finis	6 035	-239	5 796
Total des stocks	9 774	-265	9 509

Les stocks sont composés de matières premières et autres approvisionnements. Les règles d'évaluation en consolidation sont identiques à celles pratiquées dans les comptes sociaux.

La valeur brute des matières premières et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel (PRI), à savoir au coût de production comprenant :

- Les consommations ainsi que les charges directes et indirectes de production ;
- Les amortissements des biens concourant à la production ;
- Auquel un coefficient de structure est appliqué in fine.

Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Pour la provision de dépréciation des stocks, la direction a défini un taux de décote en fonction du délai de rotation des stocks (plus de 12 mois sans mouvement). Le montant de provision est déterminé en appliquant ce taux à la valeur des stocks présents au 30 juin 2022 :

- Ancienneté ≤ 24 mois : 25% ;
- Ancienneté > 24 mois et ≤ 48 mois : 50% ;
- Ancienneté > 48 mois et ≤ 72 mois : 75% ;
- Ancienneté > 72 mois : 100%.

Ci-dessous les mouvements de l'exercice sur les dépréciations de stocks :

	2021.12	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	de Var. de périmètre	de 2022.06
Dép. des stocks - MP, fourn. et approv.	-29	-22	25	0	-26
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	-222	-242	226	0	-239
Total dépréciation de stocks	-251	-265	251	0	-265

3.5. Créances clients

	2022.06		
	Brut	Provision	Net
Créances clients	7 748	-306	7 442
Facture à établir	180	0	180
Total des créances clients	7 928	-306	7 622

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'à l'inventaire un risque de non-recouvrement existe.

L'échéancier des créances clients se présente de la manière suivante :

	2022.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients	7 442	7 442	-	-
Facture à établir	180	180	-	-
Total créances	7 622	7 622	0	0

Ci-dessous les mouvements de l'exercice sur les dépréciations clients :

	2021.12	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Var. de périmètre	de 2022.06
Dépréciations clients et comptes rattachés	-345	-28	67	0	-306
Total dépréciation clients et comptes rattachés	-345	-28	67	-	-306

3.6. Autres créances et comptes de régularisation

Le détail des autres créances et comptes de régularisation est décomposé de la manière suivante :

	2022.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Impôts différés - actif	1 753	91	1 060	602
Autres créances - courant	713	713	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	380	380	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	700	700	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	3 037	3 037	-	-
Autres	705	705	-	-

Total des autres créances et comptes de régularisation	7 287	5 625	1 060	602
---	--------------	--------------	--------------	------------

La récupération des impôts différés activés au 30 juin 2022, sur les déficits antérieurs, a été estimée de la façon suivante :

	Montant activé à l'ouverture 31/12/2021	Déficits utilisés au 30/06/2022	Récupération des déficits				
			Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026
Berkem Développement	235	96	-	36	51	73	75
Berkem	490	122	206	208	76	-	-
Lixol	48	-	-	-	2	46	-
Total	773	218	206	244	129	119	75

Au regard du tax planning présenté, les IDA activés pour la société Berkem Développement au 31/12/2021 n'ont pas été repris au 30/06/2022.

3.7. Trésorerie

	2022.06	2021.12
Actif		
Valeurs mobilières de placement	18	69
Disponibilités	12 786	15 533
Passif		
Concours bancaires courants	-84	-208
Total trésorerie nette	12 720	15 394

La variation de trésorerie est détaillée dans les tableaux de flux de trésorerie, présentés en page 6, sur la période du 1er janvier au 30 juin 2022.

3.8. Capital

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté en page 5. Ci-dessous, le détail de la composition du capital :

	Nombre (en milliers)	Valeur nominale	Total
Actions / parts sociales composant le capital social lors de la création	50,1	1 €	50 K€
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	17 668,325	2,25 €	39 753 K€
Rémunération de l'apport des titres BERKEM DEVELOPPEMENT 08/03/2021	12 949,103	2,25 €	29 135 €
Augmentation de capital dans le cadre de l'introduction en bourse 07/12/2021	4 719,222	2,25 €	10 618 €
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	16,7	2,25 €	38 K€

Réduction de capital motivée par des pertes – 19/02/2021	50,1	(0,25 €)	(13 €)
Regroupement des actions et modification de leur valeur unitaire – 08/03/2021	(50,1)	(0,75 €)	(38 €)
	16,7	2,25 €	38 €
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	17 685,025	2,25 €	39 791 K€

3.9. Primes liées au capital

Une prime d'émission d'un montant de 33 271 K€ a été comptabilisée en date du 7 décembre 2021, dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse.

Les frais d'augmentation de capital nets d'impôt (avis CNC 2004-15) de 3 469 K€ ont été imputés sur la prime d'émission.

En 2022, l'Assemblée Générale a décidé d'affecter la perte de l'exercice 2021 au poste « Primes liées au capital » pour (1 007) K€. En outre, l'AG a décidé d'affecter le poste « Primes liées au capital » à hauteur de 1 061 K€ au poste « Réserves ». A la clôture, le poste « Primes liées au capital » s'élève ainsi à 27 734 K€.

3.10. Provisions

	2021.12	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de périmètre	2022.06
Provisions pour pensions et retraites	1 053	-	-343	-	710
Autres provisions pour risques et charges	281	-	-	-	281
Total provisions	1 334	-	-343	-	991

A la clôture 30/06/2022, les provisions pour charge sont composées de :

- Provision IDR : 710 K€ ;
- Provision pour impôts Adkalis : 236 K€ ;
- Litige Adkalis : 44 K€.

Les reprises sur la provision d'indemnité de départ à la retraite sont liées à la hausse des taux d'actualisation en 2022.

3.11. Dettes financières

Les variations de dettes financières sont les suivantes :

	2021.12	Augm.	Remb.	2022.06
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 916	3 000	-2 894	18 022
Endettement lié au crédit-bail	1 810	449	-326	1 934

Autres emprunts et dettes assimilées	62	61	-62	61
Concours bancaires (trésorerie passive)	208	-	-124	84
Total dettes financières	19 997	3 510	-3 406	20 101

La ventilation des dettes financières est la suivante :

	2022.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	18 022	5 512	12 154	356
Emprunts de crédit-bail	1 934	716	1 205	3
Autres emprunts et dettes assimilées	61	61	-	-
Trésorerie passive	84	84	-	-
Total dettes financières	20 101	6 379	13 359	359

3.12. Dettes non financières

	2022.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	6 471	6 471	-	-
Factures non parvenues	1 001	1 001	-	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	7 472	7 472	-	-

	2022.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Clients - Avances et acomptes reçus	2 407	2 407	-	-
Dettes sociales	2 243	2 243	-	-
Dettes fiscales	670	670	-	-
Impôts différés passif	0	0	-	-
Etat, impôts sur les bénéfiques	6	6	-	-
Comptes courants groupe passifs	39	39	-	-
Dividendes à payer	1 061	1 061	-	-
Autres dettes	612	612	-	-
Total autres dettes et comptes de régul.	7 038	7 038	-	-

4. Notes annexes sur les postes du compte de résultat consolidé

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe représente le montant cumulé des activités de négoce, de prestations de services et de production. Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison pour les ventes de marchandises et de produits finis, à l'achèvement pour les prestations de services.

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe, est la suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
France	21 865	28 972	13 640
Export	6 209	9 547	3 967
Total	28 074	38 519	17 607

4.2. Production Stockée

La production stockée d'un montant total de 590 K€, est constituée de la variation de stocks de produits finis chez Adkalis pour (301 K€), chez Lixol pour 815 K€ et chez Berkem SAS pour 76 K€.

4.3. Production immobilisée

Le groupe a comptabilisé une production immobilisée de 1 327 K€ en produits d'exploitation, principalement pour les opérations suivantes :

Eurolyo :

- Nouveaux Lyo et système cryobroyage : 141 K€

Berkem SAS :

- Extrait de kiwi (Ki lift) : 193 K€
- Eaux florales 100% bio : 64 K€

Lixol :

- Résines biosourcées : 125 K€

Berkem développement :

- Engagement de 186 K € en vue d'obtenir des Autorisations de Mise sur le Marché
- Nouvel ERP : 238 K€
- Berkem Bio Solutions : 138 K€

Adkalis :

- Développement de la gamme biosourcée pour 246 K€

4.4. Subventions d'exploitation

Le groupe a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ses dépenses a permis au groupe de solliciter des crédits d'impôt pour un montant de :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Crédit impôt Recherche	372	531	256
Crédit impôt investissement	0	15	6
Autres subventions	30	46	21
Total subventions d'exploitation	402	592	283

Le groupe a opté pour la comptabilisation du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation en subvention d'exploitation pour la part qui ne peut être directement attribuable à des coûts de développement immobilisés.

4.5. Reprises sur amortissements et provisions

Les reprises sur provision se décomposent de la façon suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Reprise sur dépréciation des stocks MP et marchandises	251	328	275
Reprise sur dépréciation des créances (actif circulant)	67	51	27
Reprise sur provision des engagements de retraite	343	190	162
Total reprises sur dépréciations et provisions	661	569	464

4.6. Achats de matières premières, autres approvisionnements et marchandises & variations de stocks

La ventilation des achats et variations de stocks, présentés dans le compte de résultat, est la suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Achat MP, fournitures & autres approvisionnements	-15 024	-16 461	-7 534
Variation des stocks MP, fournitures & autres approvisionnements	1 679	126	259
Autres achats	-150	-24	-
Achats consommés	-13 495	-16 359	-7 275

4.7. Marge brute globale

La marge brute globale consolidée est la suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Chiffre d'affaires	28 074	38 519	17 607
Production stockée	590	902	522
Production immobilisée	1 327	1 568	323
Transfert de charges d'exploitation	181	1 034	66
Achats consommés	-13 495	-16 359	-7 275
Marge brute	16 677	25 665	11 243
Taux de marge brute	59%	67%	64%

4.8. Autres achats et charges externes

La ventilation des autres achats et charges externes, présentés dans le compte de résultat, est la suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Redevances de Location-financement	-1	-43	-16
Locations et charges locatives	-288	-484	-191
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 144	-1 392	-726
Autres charges externes	-266	-413	-151
Achats non stockés de matières et fournitures	-662	-974	-448
Personnel mis à disposition	-12	-10	-
Sous-traitance générale	-132	-338	-91
Entretiens et réparations	-201	-493	-125
Primes d'assurance	-226	-309	-126
Etudes et recherches	-219	-569	-231
Divers	-177	-91	-27
Publicités	-498	-403	-57
Transports	-999	-1 502	-672
Déplacements, missions	-493	-615	-193
Frais postaux	-68	-118	-48
Services bancaires	-46	-63	-23
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-2	-6	-1
Autres achats et charges externes	-5 433	-7 822	-3 125

4.9. Impôts et taxes

La ventilation des impôts et taxes, présentés dans le compte de résultat, est la suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Impôts et taxes sur rémunérations	-117	-257	-125
Autres impôts et taxes	-255	-473	-223
Impôts et taxes	-372	-730	-348

4.10. Charges de personnel

La décomposition des charges de personnel, présentées dans le compte de résultats est la suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Rémunérations du personnel	-4 741	-6 820	-2 808
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-2 010	-2 951	-1 218
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-4	-90	-54
Charges de personnel	-6 756	-9 862	-4 080

4.11. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 211 k€ au 30/06/2022. Elles s'élevaient à 285 K€ dont 56K€ de redevances de brevet au 31/12/2021.

4.12. Dotations aux amortissements sur immobilisations

Les dotations portant sur les immobilisations se décomposent de la façon suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-717	-1 147	-268
Amortissement des immobilisations corporelles	-1 071	-1 708	-627
Total amortissements sur immobilisations	-1 788	-2 855	-895

4.13. Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions se décomposent de la façon suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Amortissement des charges d'exploitation à répartir	-	-369	-51
Dépréciation des stocks MP et marchandises	-292	-330	-335
Provision des engagements de retraite	-	-102	-141
Total amortissements et provisions	-292	-801	-527

4.14. Résultat financier

Le résultat financier se décompose tel que :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Produits de participation	24	7	-
Gains de change	8	20	10
Autres produits financiers	58	1	1
Revenus des autres immobilisations financières	-	112	24
Reprises de provision	1	1	-
Total Produits financiers	90	142	35
Charges d'intérêts sur emprunt	-345	-2 013	-787
Pertes de change	-10	-18	-13
Autres charges financières	-37	-46	-18
Dotations aux provisions	-2	-2	-
Total Charges financières	-396	-2 079	-818
Dot./Amt primes de remb. des obligations	-	-480	-42
Total Variation nette des dép. et prov. financières	-	-480	-42
Total Résultat financier	-306	-2 417	-825

4.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose tel que :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Produits de cession d'immobilisations	-	165	208
Autres produits exceptionnels	121	139	23
Reprise de provisions	-	50	14
Total Produits exceptionnels	121	354	245
Valeur comptable des éléments actifs cédés	-	-1	-
Autres charges exceptionnelles	-189	-1 351	-1 019
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-339	-46
Total Charges exceptionnelles	-189	-1 691	-1 065
Total Résultat exceptionnel	-68	-1 337	-820

4.16. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Le poste « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat se décompose de la façon suivante :

	2022.06	2021.12 (10 mois)	2021.06 (4 mois)
Impôts différés	-356	12	-20
Impôt exigible	-	-	-4
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-240	-570	-370
Impôts sur les bénéfices	-596	-558	-394

5. Autres informations

5.1. Effectif

Au 30 juin 2022, l'effectif moyen était de 178.

5.2. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes se sont élevés à 113 K€ au titre de la situation au 30 juin 2022.

5.3. Rémunération des mandataires sociaux

La direction ne souhaite pas communiquer sur les sommes relatives à la rémunération des mandataires sociaux, car cela reviendrait à mentionner des éléments de rémunérations individuelles.

6. Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes consolidés semestriels

- NOUVELLE DETTE GROUPE

Au mois de juillet, le groupe Berkem a mis en place un crédit syndiqué senior et émis des obligations relance (6,5 m€) pour un montant global de financements de 70m€.

7. Engagement hors-bilan

7.1. Ratio à respecter

Le groupe est soumis au respect de ratios suivants au titre de ses engagements financiers, auprès des prêteurs seniors :

- Ratio de levier financier (Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé) : ≤ 2 pour 2021 et les années suivantes ;
- Ratio de couverture du service de la dette $\geq 1,10x$.

7.2. Engagements donnés

En octobre 2018, la société BERKEM DEVELOPPEMENT a donné en nantissement 100 % des titres des sociétés BERKEM, ADKALIS, T&G Belgique et LIXOL en garantie d'un prêt senior de 20 M€ consenti par le Crédit Agricole d'Aquitaine, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes et la Banque Populaire Centre Atlantique.

En octobre 2018, la société BERKEM DEVELOPPEMENT a également souscrit à deux opérations de couverture de taux :

- Auprès de NATIXIS, un swap portant sur un notionnel de 3 366 000 € (amortissable) échangeant un EURIBOR 3M contre un taux fixe de 0,38750 % l'an sur la période allant du 16 octobre 2018 au 16 octobre 2022 ;
- Auprès du Crédit Agricole, un swap portant sur un notionnel de 4 080 000 € échangeant un EURIBOR 3M contre un taux fixe de 0,415 % l'an sur la période allant du 16 octobre 2018 au 16 octobre 2022.

7.3. Engagements reçus

Avals, cautions et garanties pour 432 K€ :

- Garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt Croissance Industrie 2 du financement accordé par la BPI de 720 000 €, à hauteur de 80 % - Capital restant dû de 540 000 €

La société BERKEM DEVELOPPEMENT a souscrit un emprunt au cours de l'exercice 2020, accompagné d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie « Garantie Atout ETI » concernant le prêt obtenu auprès de la BPI de 500 000 €, à hauteur de 90 % soit 450 000 €.

4 DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables en France et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants intervenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nous vous précisons que ces comptes semestriels n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité."

Olivier FAHY
Président Directeur Général

Responsable de l'information financière :

M. Anthony LABRUGNAS
Directeur administratif et financier
Adresse : 20 rue Jean Duvert 33290 Blanquefort
Téléphone : +33 (0) 5 64 31 06 60
Courriel : investisseurs@berkem.com

5 INFORMATIONS GÉNÉRALES

5 | 1 CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Les actions de la Société sont cotées sur le marché Euronext Growth® Paris.

Code ISIN : FR00140069V2

Code Mnémonique : ALKEM

Classification : 55201000 - Chemicals

LEI : 969500O33I1Y9I2ZN360

5 | 2 CONTACT

Le siège social de la Société est situé : 20, rue Jean Duvert à Blanquefort (33290).

Téléphone : +33 (0)5 64 31 06 60

Adresse électronique : berkem@berkem.com

Site internet : <https://www.groupeberkem.com/fr/>